

N/REF : 26/02/2026 12H29 C:000003 I:02600
V/REF : AC/C41054
V/Email reçu le Jeudi 26/02/2026 a 12H29

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. SRC
IMMEUBLE : DE LA FONTAINE -SRC
1-4/6-12, ALLEE DE LA SOURCE
.
35590 L'HERMITAGE

Rennes, le 05 Mars 2026

Référence Marché: 024071-ELT-003
LOCALISATION : 1 ALLÉE DE LA SOURCE - MME ADAM 06 68 94 19 56
LOGEMENT N° 017462, PORTE N°7462, REZ DE CHAUSSEE, TYPE 3
MOTIF : RECHERCHE DE PANNE - DISJONCTION DU TABLEAU

Donneur d'ordre : Mme S FARUEL

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

INTERVENTION DU 26/02
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
RECHERCHE DE PANNE ÉLECTRIQUE
CONSTAT : LE DISJONCTEUR DISJONCTE, SUSPENSION DE CABLE ABIMÉ DANS MUR
FIN DE CHANTIER ET REPLI DE MATÉRIEL

OBSERVATIONS : CL LGESTION Email envoyé le 27/02/26 a 09H45 sfaruel@aiguillon.com

BONJOUR, SUITE INTERVENTION DU 26/02, PREVOIR PASSAGE EN APPARENT
ELECTRIQUE. DANS L'ATTENTE DE VOS INTRUCTIONS.
CL LGESTION EMAIL ENVOYÉ LE 27/02/26 A 09:45 MME S FARUEL

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et
Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix
d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	ELT075-1/2jr Rech./Rép.déf.simFn<100€ PP	1	240,00	240,00
	TOTAL H.T.			240,00
	T.V.A. a 10,00%			24,00
	TOTAL T.T.C.En EURO			<u>264,00</u>

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Avril 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal

(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.